

*Interpellation présentée par le député:
M. Eric Stauffer*

*Date de dépôt : 24 avril 2006
Messagerie*

Interpellation urgente écrite

Université de Genève: l'art d'enseigner le droit et d'appliquer la courbe

A l'heure des coupes et restrictions budgétaires, l'Université de Genève fait parler d'elle et de ses dépenses inconsidérées. Les services de l'alma mater n'ont pas été capables de déceler ni prévenir une attitude frauduleuse de la part de plusieurs de ses membres du corps enseignant.

Est-ce aussi anodin que ce qu'a voulu faire croire M. Hurst dans ses divers interviews du début du mois ? On peut d'ores et déjà s'étonner qu'une université enseignant la gestion et venant de faire accréditer son programme de Master of Business Administration ne soit pas capable de déceler d'elle-même les fautes et abus de ses collaborateurs, et doive pour cela faire appel à une fiduciaire externe !

Nous avons pu lire que le cas dénoncé à la justice concerne un professeur récidiviste. Alors que les simples employés se font licencier pour moins que cela, doit-on conclure qu'un professeur (étonnamment) déjà pris en flagrant délit n'a écopé d'aucune sanction ni même d'une surveillance accrue ?

Ce qui est rassurant, c'est que l'Université a demandé elle-même cet audit. En tout cas, c'est ce que M. le Recteur avance dans la presse. Mais ne devrait-on pas trouver, au contraire, inquiétant que du personnel de l'Etat ait pu frauder en toute impunité à plusieurs reprises sans que les services universitaires ne s'en soucient ?

Visiblement, et fort heureusement, les choses changent. Alors qu'au début du mois, il n'était question que d'un seul cas, ce sont maintenant (quelques dix jours après) quatre professeurs qui font l'objet d'une plainte pénale. Mais alors que cache le ton paternaliste et rassurant du Rectorat ? Qu'y a-t-il à cacher pour que les abus découverts les uns après les autres n'alarment personne ?

L'Université est-elle malade ? Les réformes en cours finiront-elles par l'achever ?

Depuis plusieurs années, il est question de la réforme de « Bologne ». Visiblement, l'Université a été aussi habile à la mettre en place qu'à vérifier ses comptes. Cette réforme, censée harmoniser et améliorer la qualité de la formation de haut niveau en Europe, a été le théâtre de tous les déboires.

Promise puis repoussée, mise en œuvre différemment selon les facultés, la bolognaise de l'Université de Genève permet ainsi à des milliers d'étudiants de se retrouver dans l'incertitude complète quant à leurs études. Comment étudier quand on ne sait pas quels sont les cours à choisir ? Les plans d'études tant attendus sont soumis à changements, révisions, voire même ne sont pas publiés. Un sacré plus pour l'éducation.

Allant de dysfonctionnements en dysfonctionnements, se voulant rassurante sur les graves abus découverts, quelle est la ligne directrice adoptée par notre alma mater ?

Question: Quelles mesures sont en place pour veiller au bon fonctionnement et à la bonne gestion de l'Université de Genève, et quelles actions le Conseil d'Etat entend-il entreprendre afin de s'assurer que les étudiants genevois peuvent profiter d'un enseignement de qualité et bien géré ?